

armée deux patriciens de Raguse, Jérôme Natali et Jean Tudisi. La République avait à son tour comblé d'attentions un noble serbe, le comte Vladislavitch, qui avait été nommé en 1711 membre du Conseil du Tsar pour les affaires yougoslaves, turques et roumaines. Dans cette occasion, on fit, pour ainsi dire, du panslavisme officiel. Dans ses lettres à Pierre, le Sénat insista sur la communauté de langue entre la nation ragusaine et la nation russe malgré l'espace immense qui les sépare ¹.

Cette pensée domine toute la correspondance de Raguse avec Pierre le Grand. Après la bataille de Poltawa, le Sénat le félicita en latin, en se « réjouissant de la gloire de Sa Majesté comme de la plus grande gloire de notre nation ² » et Pierre l'en remercia en russe « comme aux amis bien intentionnés de notre nation et de notre langue ».

Mais en dépit de ces démonstrations d'amitié slave, la question de l'église grecque à Raguse, soulevée un instant par Pierre, fut résolue par le Sénat négativement ³. Il opposa le même refus au favori de Catherine. Les motifs principaux et en quelque sorte officiels de son opposition étaient : 1^o l'église orthodoxe à Raguse servirait de point d'attraction aux sujets ottomans des pays limitrophes et la République s'exposerait à un conflit avec le Sultan qui l'accuserait de vouloir soustraire les orthodoxes de Bosnie et d'Herzégovine à leur souverain légitime ; 2^o l'immigration d'Herzégoviniens et d'autres slaves ortho-

1. Nos nostramque nationem, quam licet locorum intervallo disiunctam, tuo tamen potentissimo imperio et ratio communis a natura inditi idiomatis... arcuissimo quodam vinculo coniungit. 20 avril 1709. Jiretchek. Pièces justificatives, n^o IV.

2. « Uti summum nationis nostrae decus ». 30 octobre 1709, 14 avril 1711. *Ib.* Documents VIII et IX.

3. Elle n'obtint que *trois suffrages*.